

Procès-verbal

3^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 12 mai 2026, à 19 h

En salle : Édifice Denis-Giguère, 305 rue Racine, salle RC15

En ligne : Plateforme Teams

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Lyse Pelletier	Présidente
■ Hugo Chouinard	Vice-président
■ Linda Duchaine	Secrétaire
■ Samuel Clavet	Trésorier
■ Albert Nyebel Hiol	Administrateur
■ Catherine Gaudette	Administratrice
■ Sylvie Proulx	Administratrice
■ Louis Lavallée	Administrateur
■ Christian Gagnon	Administrateur
■ Diane Corriveau	Administratrice (nouvellement cooptée)

Absence

■ Coralie Gautier	Administratrice
	Conseillère municipale District Loretteville – Les Châtel

Autres présences

■ Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale District Loretteville – Les Châtel
-----------------------	--

■ Dominique Gagnon

■ Louis Montgrain

Conseillère en consultations publiques
Ville de Québec

Conseiller en urbanisme
Ville de Québec

Il y a quorum, laissant place à la tenue de l'assemblée. Outre les personnes mentionnées précédemment, dix-sept (17) personnes assistent à l'assemblée ordinaire en salle et quinze (15) en ligne.

Ordre du jour – tel qu’adopté

3^e assemblée ordinaire du conseil d’administration

Le mardi 12 mai 2026, à 19 h

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l’assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l’ordre du jour	19 h 01
3.	Suivi – Projet sur le terrain du Golf de Loretteville	
4.	Consultation publique et demande d’opinion : Permettre un restaurant et un café-terrasse à l’intersection de la rue Racine et du boulevard de l’Ormière	19 h 05
5.	Cooptation	
6.	Nomination des personnes dirigeantes	19 h 15
7.	Période d’information de la conseillère municipale	20 h 00
8.	Période de questions et commentaires du public	20 h 10
9.	Dossiers concernant le quartier	20 h 20
	■ 9.1 Suivi – Conversion du terrain de l’ancienne station-service Irving	
	■ 9.2 Mesures d’atténuation de la vitesse pour l’été : rue du Golf, rue Valvue, etc.	
	■ 9.3 Relocalisation de l’accueil Saint-Ambroise	
	■ 9.4 Suivi – Installation d’un arrêt au coin des Orchidées-Blanches et Monseigneur-Cooke	
	■ 9.5 Suivi – Terrains aux abords de la rivière Saint-Charles	
	■ 9.6 Suivi – Modifications des parcours du RTC	
	■ 9.7 Suivi – Programme ÉquiMobilité	
10.	Dossiers concernant le conseil de quartier	20 h 40
	■ 10.1 Adoption du calendrier des assemblées 2026-2027	
	■ 10.2 Désignation d’une personne responsable des renseignements personnels et autorisation de mettre à jour le registraire des entreprises pour l’année 2026-2027	



- 10.3 Projets en faveur de la biodiversité
 - 10.3.1 Journées de distribution d'arbres
 - 10.3.2 Projet *Chauve-souris*
- 10.4 Le Petit Journal de Loretteville
- 10.5 Plan d'action du conseil de quartier – Résultats du sondage et suite
- 10.6 Projet sécurité routière – Appel de projets pour septembre 2026
- 10.7 Rédaction des PV à venir

11.	Adoption du procès-verbal du 10 mars 2026	20 h 55
12.	Correspondance	21 h 00
13.	Trésorerie ■ 13.1 État de compte et paiements ■ 13.2 Signataires des effets bancaires pour l'année 2026-2027	21 h 05
14.	Varia ■ 14.1 Page loretteville.ca ■ 14.2 Retour sur l'AGA	21 h 10
15.	Fin de l'assemblée	21 h 15

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

Lyse Pelletier préside la rencontre. Elle souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes présentes en salle et en ligne.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À la suite de la lecture, des modifications sont apportées. L'adoption de l'ordre du jour modifié est proposée par Louis Lavallée, et appuyée par Sylvie Proulx.

3. Suivi – Projet sur le terrain du Golf de Loretteville

Des participant-es dans la salle et en ligne s'informent de l'état d'avancement du projet immobilier sur le terrain du golf de Loretteville, Ils expriment leurs inquiétudes concernant l'impact du projet sur le voisinage, comme l'intimité, la hauteur des bâtiments et l'augmentation du trafic. Des questions sont posées sur la gestion du stationnement. On mentionne l'importance de maintenir l'accessibilité au site, notamment en hiver pour le ski de fond.

Suite aux préoccupations évoquées, Mme Asselin explique que le projet du golf est actuellement en phase d'analyse administrative, impliquant des allers-retours entre le promoteur et les services municipaux (urbanisme, transport, environnement). Aucun dépôt formel n'a encore été fait au Conseil de ville, et aucune décision politique n'a été prise. Le projet n'est pas encore prêt à être présenté publiquement et ne le sera sûrement pas avant l'automne. Devant les questionnements concernant la Loi 31, précisons que celle-ci permet aux municipalités de plus de 10 000 habitants d'accélérer certains projets résidentiels et ce, jusqu'en 2029, en limitant les possibilités de contestation référendaire.

Tout en clarifiant le rôle du Conseil de quartier dans la tenue d'une consultation publique, Mme Pelletier souligne que cette mesure demeure importante et peut mener à des modifications de projets, comme cela a été observé sur des projets résidentiels à Québec.

Une consultation publique formelle aura lieu lorsque le projet sera prêt, avec distribution d'invitations porte-à-porte pour les résidents concernés. Les citoyens pourront alors formuler



des recommandations, et le Conseil de quartier transmettra un avis officiel au Conseil de ville, bien que la décision finale appartienne à ce dernier. Comme il semble y avoir certains problèmes avec la distribution porte-à-porte des invitations, il est recommandé de s'abonner à l'infolettre de la Ville de Québec et du conseil de quartier.

4. Consultation publique et demande d'opinion : Permettre un restaurant et un café-terrasse à l'intersection de la rue Racine et du boulevard de l'Ormière

La consultation publique est animée par Dominique Gagnon. Le rapport de la consultation est disponible sur la page Web du projet.

À l'unanimité, les personnes administratrices conseil de quartier recommandent l'adoption du projet de modification réglementaire.

5. Cooptation

Dominique Gagnon informe le conseil de quartier de la réception d'une candidature valide pour un poste coopté. Il s'agit de Diane Corriveau, anciennement secrétaire de rédaction au sein du conseil de quartier.

CONSIDÉRANT que le bulletin de candidature déposé par Diane Corriveau est conforme, le conseil de quartier de Loretteville nomme Diane Corriveau à un poste coopté au sein du conseil d'administration. Le conseil est maintenant complet.

6. Nomination des dirigeants

Linda Duchaine propose la candidature de Lyse Pelletier à la présidence. Lyse Pelletier accepte sa mise en candidature.

CONSIDÉRANT que Lyse Pelletier a accepté sa mise en candidature

CONSIDÉRANT qu'il s'agit de la seule candidature

Lyse Pelletier est élue par acclamation

Christian Bouchard propose la candidature de Hugo Chouinard à la vice-présidence

Hugo Chouinard accepte sa mise en candidature

CONSIDÉRANT que Hugo Chouinard a accepté sa mise en candidature

CONSIDÉRANT qu'il s'agit de la seule candidature



Hugo Chouinard est élu par acclamation

Lyse Pelletier propose la candidature de Linda Duchaine au secrétariat.

Linda Duchaine accepte sa mise en candidature

CONSIDÉRANT que Linda Duchaine a accepté sa mise en candidature

CONSIDÉRANT qu'il s'agit de la seule candidature

Linda Duchaine est élue par acclamation

Lyse Pelletier propose la candidature de Samuel Clavet à la trésorerie

Samuel Clavet accepte sa mise en candidature

CONSIDÉRANT que Samuel Clavet a accepté sa mise en candidature

CONSIDÉRANT qu'il s'agit de la seule candidature

Samuel Clavet est élu par acclamation

7. Période d'information de la conseillère municipale

- Marie-Josée Asselin nous informe que des seuils de ralentissement seront installés dans une autre rue de notre quartier: la rue Albert-Trudel.
 - Le retard de lignage des rues est dû aux températures froides. Il y aura un projet pilote avec de la peinture Epoxy.
 - La rue Boucher sera pavée en neuf.
 - Le terrain et la maison du club des Chevaliers de Colomb sur la rue Boucher ont été vendus à Gestipro. Le Club utilisera les locaux au sous-sol de l'église pour leurs activités. Un immeuble résidentiel sera construit sur le terrain vendu, nommé "Le Chevalier" en l'honneur du Club.
 - Le commerce Oka-T a fait construire une terrasse en bois devant son commerce sur Racine.
 - Des démarches se poursuivent pour que la Ville puisse utiliser le terrain avant du 184 Racine, bâtisse appartenant au Centre Scolaire. L'espace est intéressant pour y tenir des activités.
 - Le banc de jasette a été déménagé devant le centre Denis-Giguère pour plus de convivialité.
-
- Des questions ont été posées sur le ratio de stationnement par logement dans les nouveaux projets.

8. Période de questions et commentaires du public



- Une citoyenne exprime son inquiétude face au développement immobilier rapide et les conséquences négatives que cela peut amener. Sa famille a choisi d'habiter à Loretteville en raison de la qualité de vie qu'on y retrouve, la tranquillité du quartier et l'accès facile à la nature.
- On porte à notre attention les difficultés rencontrées par les organismes communautaires du secteur, notamment le manque de locaux, les contraintes du code du bâtiment lors de changements d'usage, les démarches pour trouver des solutions temporaires ou permanentes, en plus de la surcharge de travail pour les intervenants. Même si des locaux sont vacants, Mme Asselin explique qu'il y a des spécifications réglementaires et que le changement d'usage des bâtiments vacants (ex : écoles, églises) pour accueillir des organismes communautaires impose la mise aux normes actuelles. Des discussions sont en cours pour trouver des solutions, notamment l'utilisation partielle de certains bâtiments ou la conversion de terrains comme celui d'Irving. Le Mouvement La Pieuvre priorise ce dossier, en lien avec les organismes du milieu.

9. Dossier concernant le quartier

9.1. Suivi – Conversion du terrain de l'ancienne station-service Irving

La Ville a suspendu l'acquisition du terrain Irving en raison du risque élevé de contamination, mais a appris récemment qu'Irving procédera à la décontamination, ce qui facilitera une acquisition future par la Ville pour un projet d'utilité publique. Le Conseil de quartier souhaite une collaboration avec la communauté Wendat pour développer un espace public qui pourrait mettre en valeur l'histoire et la culture des deux communautés, en profitant de la possibilité d'obtenir des financements fédéraux.

9.2. Mesures d'atténuation de la vitesse pour l'été : rue du Golf, rue Valvue, etc.

Les rues qui ont déjà des mesures d'atténuation de la vitesse (rue du Golf, rue Valvue, etc.) auront leurs locaux au sous-sol de l'édifice Denis-Giguère et deux bureaux fermés leur seront prêtés au rez-de-chaussée par les conseillers municipaux.

9.3. Relocalisation de l'accueil Saint-Ambroise



9.4. Suivi – Installation d'un arrêt au coin des Orchidées-Blanches et Monseigneur-Cooke

9.5. Suivi – Terrains aux abords de la rivière Saint-Charles

Cela a été fait.

Un inventaire des terrains municipaux appropriés par des citoyens est en cours, avec l'objectif de renaturaliser certains espaces. Également, des mesures de surveillance et de sensibilisation seront mises en place sur la petite plage située près de la passerelle.

9.6. Suivi – Modifications des parcours du RTC

Un suivi sera fait avec le TRAAQ et présenté au prochain conseil de quartier.

9.7. Suivi – Programme ÉquiMobilité

La collaboration avec le TRAAQ se poursuit. La coordonnatrice Émilie nous fournira une liste des endroits dans l'arrondissement où il est possible de se procurer ou renouveler une carte. Des précisions sont demandées quant au renouvellement et à la durée d'éligibilité. À suivre.

10. Dossiers concernant le conseil de quartier

10.1. Adoption du calendrier des assemblées 2026-2027

Résolution 26-CA-07 | Adoption du calendrier des assemblées 2026-2027

CONSIDÉRANT le projet de calendrier suivant, comprenant les dates et les lieux des assemblée ordinaires et de l'assemblée annuelle du conseil de quartier de Loretteville, il est proposé par Louis Lavallée et appuyé par Sylvie Proulx d'adopter le calendrier des assemblées du conseil d'administration du conseil de quartier pour la période de septembre 2026 à juin 2027.

Adoptée à l'unanimité



édifice Denis- guère 5 rue Racine		
	Assemblée	
	Assemblée	
	Assemblée	
	Assemblée	
	Assemblée	
	Assemblée	
Assemblée ordinaire		08-juin-26

10.2. Désignation d'une personne responsable des renseignements personnels et autorisation de mettre à jour le registraire des entreprises pour l'année 2026-2027

Résolution 26-CA-08 | Mise à jour du registraire des entreprises

SUR PROPOSITION DE Samuel Clavet DÛMENT APPUYÉE PAR Albert Nyebel Hiol, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Loretteville autorise, pour l'année 2026, Samuel Clavet à remplir et transmettre au nom du président(e) du conseil d'administration par Internet la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité

10.3. Projets en faveur de la biodiversité

10.3.1. Journées de distribution d'arbres

Catherine a participé à la deuxième journée et rapporte le succès des journées de distribution d'arbres, la gestion des plants restants, et l'acceptation de nouveaux emplacements pour les plantations, notamment au jardin Saint-Ambroise. Merci spécial à Sylvie et Louis pour leur participation la première journée.



10.3.2. Projet Chauve-souris

Le projet chauve-souris progresse avec l'installation d'équipements de suivi scientifique réalisé par une partenaire de Wendake. Une activité de décompte animé est prévue. Nous débattons sur l'ouverture de l'événement à l'ensemble des citoyens de la ville via la plateforme Québec animé ou la limitation aux citoyens du quartier. Comme les places seront limitées, nous ferons la publicité strictement sur loretteville.ca et notre page Facebook.

10.4. Le Petit Journal de Loretteville

Linda, Hugo et Diane ont discuté de la réorganisation du petit journal, optant pour une version papier annuelle et quelques éditions numériques, afin de réduire la charge de travail et les coûts, tout en maintenant l'information aux citoyens. Hugo fera dorénavant la coordination du journal. Les membres du conseil seront invités à y contribuer. Les détails de fonctionnement suivront.

10.5. Plan d'action du conseil de quartier – Résultats du sondage et suite

Lyse Pelletier nous informe que 320 personnes ont répondu au sondage. Elle analysera les résultats du sondage et préparera une proposition de plan d'action préliminaire à soumettre aux membres du Conseil de quartier pour commentaires.

10.6. Projet sécurité routière – Appel de projets pour septembre

À suivre en septembre 2026.

Dorénavant cette tâche sera partagée entre les personnes administratrices du conseil de quartier, selon les disponibilités et intérêt de chacun. Le montant de 150\$ par mois dédié au secrétariat par une personne extérieure servira ainsi aux projets dans le quartier.

10.7. Rédaction des PV à venir

11. Adoption du procès-verbal du 10 février 2026

Sur proposition de Linda Duchaine, appuyée par Lyse Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 10 mars 2026.



12. Correspondance

Aucune correspondance.

13. Trésorerie

13.1. État de compte et paiements

Samuel Clavet nous informe que le compte du conseil de quartier contient le montant de 2 649,93 \$ qui se décompose comme suit :

- 2 547,26 \$ en budget de fonctionnement;
- 102,45 \$ en budget de sécurité routière;
- 0,22 \$ en budget d'initiative pour le Petit journal de Loretteville.

Résolution 26-CA-09 | Paiement impression Le Petit Journal de Loretteville

Sur proposition de Diane Corriveau, appuyée par Albert Nyebel Hiol, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville effectue le paiement de 908,30 aux Copies du Pavois pour l'impression de 800 exemplaires du Petit Journal de Loretteville.

Adoptée à l'unanimité

14. Varia

14.1. Page Loretteville.ca

Lyse Pelletier remercie Hugo d'avoir publié le résumé des organismes venus présenter leurs services lors de l'AGA.

14.2. Retour sur l'AGA

Les personnes administratrices remercient Hugo pour l'animation du l'AGA et souhaitent la bienvenue aux nouvelles recrues, dont Albert, qui en profite pour se présenter.

15. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 21 h 50.

